

Investir c'est s'investir



Gérard Spire, président
de la CCI des Ardennes

Au mot culture, on ne dégage heureusement plus le révolver comme autrefois. On sortirait plutôt le chéquier. Surtout depuis que la loi d'août 2003 sur le mécénat culturel permet aux entreprises comme aux particuliers de doubler quasiment l'avantage fiscal d'un tel engagement. Certes, les difficultés budgétaires que rencontrent l'Etat tout autant que les collectivités locales et, partant, leur souci d'économies, expliquent pour l'essentiel cette soudaine générosité qui transfère en partie vers les sociétés ou les individus le soin de soutenir la création.

Mais serait-ce une raison suffisante de faire la fine bouche ? Sûrement pas ! Car, au delà d'une incitation fiscale révélant aussi l'ampleur d'une nouvelle impuissance publique, le mécénat culturel demeure cet ingénieux outil mis à la portée des entreprises pour inscrire durablement leur nom dans leur environnement.

Donner du sens à la raison sociale en donnant de l'argent aux créations de l'esprit : les entreprises sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans cette voie.

Dans les Ardennes, le mouvement est lancé.

A Sedan, les entreprises s'impliquent, chaque année davantage, dans la manifestation Urbi et Orbi, l'une achetant des photographies, l'autre sponsorisant une exposition. A Charleville-Mézières, l'appel au privé lancé par le délégué général du Festival mondial des théâtres de marionnettes inaugure une nouvelle ère.

Les entreprises peuvent-elles se payer le luxe de faire la sourde oreille quand le mécénat, on le sait, accroît la notoriété, enrichit les relations clients, renforce la cohésion interne. Donne de la perspective à la simple production de biens. Le mécénat culturel, c'est donc aussi de la valeur ajoutée. Celle, humaine, qui fait d'une entreprise l'acteur citoyen du développement d'un territoire. Un enjeu gagnant-gagnant dont les Ardennes ne peuvent, en fin de compte, que sortir victorieuses.

Gérard Spire

Président de la CCI des Ardennes

Ujef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes,
118 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières.
Tel : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Gérard SPIRE.

Comité de rédaction : Gérard SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS
Jean-Claude SAVOY - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tel : 03 26 04 04 07.

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Dominique CHARTON.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tel : 03 24 56 03 03.

Impression : GIC

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : Avril 2006 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.